CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance par sémestre; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'un abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque ligne pour la première insertion, et cinquante cents par chaque insertion subséquente. Tout changement fait dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ANNONCES pour l'année aux annonces détaillées ... personnes tenant magasins de détail, $60; Banques, Compagnie d'Assurances et autres ... privilèges, $80, les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les ANNONCES des mariages, et de décès, les avis ... pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par ... gens, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

UNE DEDUCTION de 25 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Reg. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes ... par autorité de justice, ventes de plantations ... esclaves marrons, animaux épaves ou ... &c. &c., leur seront portées en compte séparé ... aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront ... en conséquence de cette disposition.

... ANNONCES de faillite sera publiée, à moins ... l'insertion n'ait été payée d'avance, ou ... répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de ... annonces, pendant la saison des plaisirs, ... $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics ... annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

A VENDRE—Le bateau à vapeur **Chief Justice Marshall**, portant 1100 balles de coton, et ayant une des meilleures machines à vapeur, est en très bon ordre et prêt à faire des voyages. S'adresser à

STERNS & Co,
23 mars — 28 et 29, Nouvelle Levée.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR NEW YORK—Le brick ... Al Denmark, capitaine Delano, désire un chargement de port. S'adresser pour pas...
BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR NEW-YORK
Le brick SPY, capitaine Doane, désire 150 ... sur le pont et pour prendre 4 à 5 passagers ... bonnes accommodations. S'adresser pour ... passage à
BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

Pour New York—Nouvelle ligne—P... Le navire SARATOGA, capitaine Wm Hathaway, partira ... Pour fret ou passage s'adresser vis à vis l'Halle aux légumes ou à
FRANKLIN & AMES 55 rue du Camp.

POUR BALTIMORE—Le bon brick CAZENOVE, capitaine Corey, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.
20 av

POUR BOSTON—Le beau brick HORACE, capitaine Foss, partira sous peu pour le port ci-dessus, pour fret ou passage, s'adresser à
L. H GALE,
rue de la Commune no 93.

POUR SAVANNAH—Le brick KENTUCKY, capitaine Hayes, désire 100 barils pour compléter son chargement. S'adresser
L. D. C. WOOD
52, rue Poydras.

POUR BALTIMORE—Le brick ELCY, capitaine Wail, en chargement, et prendra 150 barils et partira ... S'adresser
BAILEY & ABBOTT,
ru Bienville no 14

POUR BOSTON—Le brick supérieur A 1 PARAGON, capitaine Butler partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
L H GALE,
rue de la Commune no 93

POUR BOSTON
La belle goëlette **Willows**, capt. Hop..., ... en chargement pour le port ci-dessus, ... partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
L H GALE,
Rue de la Commune No 93

POUR PORTSMOUTH—La fine ... **Damariscotta**, capitaine Stetson ... S'adresser pour pas... à
BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire AFRICA, capitaine J. Carrington, désire 150 balles de coton pour compléter son chargement ... passage, s'adresser à bord ... à
HARRISON, CLEGG & Co,
rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL—Le ... **New England**, capitaine Swain ... partira sous peu. Pour passage s'adresser à
L H GALE,
93, rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier ANN MARY ANN, capitaine Cork partira sous peu. S'adresser pour quelques ... à
L. H. GALE,
93, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX—Le navire LOUISIANA, capitaine Thore, ayant la majeure partie de son chargement engagée, ... Pour fret ou passage, ayant ... accommodements, s'adresser à bord, ou à
F. SEIGNOURET & Co,
144, rue Royale.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier A 1 NORTH AMERICA, capitaine Hall, partira sous peu et peut accommoder quelques passagers. S'adresser pour les conditions à
L. H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A1 EQUATOR, capitaine Jesson, partira sous peu, pour passage seulement s'adresser à
L H GALE, 93 rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le brick GEORGIA, fin voilier et tirant peu d'eau, capitaine Wise, partira sous peu. Pour fret de 100 balles ... passage, ayant des chambres bien garnies, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire AMERICA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine C..., ayant besoin de 100 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARRISON, CLEGG & Co.
rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL.
Le navire paquebot, fin voilier, LIVERPOOL, capitaine Barstow, partira sous peu. S'adresser à
L. H GALE,
7 av — Rue de la Commune No. 39.

POUR LIVERPOOL.
La barque fine voilière HERALD, capitaine Lake, à la Presse d'en haut, peut prendre 200 ... de coton pour le fret ou passage, s'adresser à
21 mars — L. H. GALE.

POUR CORC.
Le navire A 1 CONSTELLATION, capitaine Sampson, peut prendre quelques passagers. S'adresser à
21 mars — L H GALE.

POUR GLASCOW
Le brick A 1 CORINTHIAN capitaine Coburn, ayant sa cargaison engagée, partira de suite, pour passage seulement, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
21 mars — Rue Bienville, No. 14.

POUR LIVERPOOL.
Le navire ROYAL WILLIAM, capitaine Taylor, est en chargement, pour fret ou passage, s'adresser à
H. C CAMMACK & Co,

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire anglais doublé et chevillé en cuivre OSWELL, capitaine de Gow, ayant ... sa cargaison engagée et étant à bord, partira sous peu.
Pour passage seulement avant de bonnes accommodations, s'adresser au capitaine à bord, ou à
L H GALE,
19, Commune.

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE—Le brick OTRANTO, capitaine Landon, partira sous peu; pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
26 av — R GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le beau brick paquebot ST. LOUIS, capitaine Cooper, Smith, partira sous peu, pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
R. GRONING & Co

POUR LA HAVANE—La goëlette fine voilière HERO, capitaine Coleworth, désire 200 barils pour compléter son chargement. S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord ou à
26 av — R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le brick GUSTAVUS, capitaine J J Offman, a la moitié de sa cargaison engagée, et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la ... ou à
HARRISON, CLEGG & Co.
rue de la Douane.

Vendre, Louer ou Fréter.

A FRETER pour Anvers, Hambourg, ou des Ports de la Baltique ou Trieste—Le beau navire DEDALO, de 400 tonneaux, est prêt à prendre chargement pour un de ces ports. S'adresser à
DUSSAUT FILS Aîné,
77 rue St. Louis.

A FRETER—La belle goëlette WANIER, capitaine Miller, désire 800 balles, s'adresser à
E & J ANDREWS,
rue du Gravier no 24.

ON DEMANDE
On demande un batiment tirant peu d'eau pour charger dans le port du golfe du Mexique. S'adresser, rue Bienville No. 47 à
J ROBERT & Co

A FRETER OU A VENDRE—Le beau brick Gustavus, fin voilier, capitaine Hoffman pouvant porter 1650 barils ou 153 tonnes. S'adresser à
HARRISON CLEGG & Co.
15 mars — Rue de la Douane

DEMANDE
On demande de suite, un batiment pour Philadelphie, de 200 boucauds de sucre.
W. G. HEWES & Co,
Rue Poydras, No. 24.

A FRETER—La belle goëlette MINERVE, fine voilière, portant 300 balles et tirant seulement 5 1/2 d'eau. S'adresser à
JAMES REED & Co,
rue Royale no 2519

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par
JULES LE BLANC & Co,

AVIS.
... HOTEL DE MADISONVILLE, situé ... ville de Madisonville, (Louisiane,) est maintenant ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. K. Hamilton, dernièrement de Covington. Sa situation et ses avantages sont trop bien connus pour en faire l'éloge, c'est assez de dire que l'Hôtel sera très bien tenu et que les commodités seront meilleures qu'elles n'ont été jusqu'à ce jour.
J. K. HAMILTON.

MAISON A LOUER—Une Maison commode, à deux portes de l'encoignure des rues Perdido et St. Pierre, rue St Pierre. Aussi une petite maison rue Perdido, deuxième maison après l'encoignure St. Pierre. S'adresser sur les lieux, ou à
PHILLIPS & HART,
1er. avril.—28. — no. 38, rue du Camp.

A LOUER.—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à
LINCOLN & GREEN.
No 36 rue du Camp

A VENDRE.
La MAISON du café de Jefferson, dans la ville de Lafayette, sur l'estimation de deux experts nommés d'un commun accord. Cet endroit est assez connu.
24 mars

Manufacture de Lozenge.

LES Lozenges suivants sont fabriqués dans l'établissement ci-dessus, savoir: peppermint, rose, safrent, liquorist, quinine, epeca, paregorie, thé, vanille, nitre, orange, acide, citron, cough, horehound, tolu, gomme d'hiver, cayanne, cinnamon, epeca, opium, ginger, violet, calomel etc. etc.

La liste ci-dessus est une partie des objets fabriqués; le grand agrément des lozenges, qui, d'une médecine désagréable, la font trouver agréable au gout, a été depuis longtems appréciée, son petit volume et ses vertus médicales, en font décidément l'article le plus préférable pour le rhume, les fraîcheurs &c.

Les lozenges sont excellents pour ceux qui ont l'haleine forte, et sont très agréables au goût. Les droguistes ainsi que les marchands de la campagne peuvent en avoir à bon marché, et de qualités égales à ceux importés.

Les ordres seront promptement exécutés par
R F. NICHOLS,
Encoignures des rue du Camp et Natchez.
Nouvelle Orléans. — 30 mars

RUE BOURBON, No. 327.
INSTITUT
Polyclotte, Scientifique et Industriel.
Directeur: **H. MAGNIN,**
PROFESSEURS ES LETTRES ET ES SCIENCES.
(Extrait du Prospectus général.)

Objets de l'Enseignement.

Lecture, Ecriture, Ortographe; Grammaire générale;—Grammaires particulières; Langues anciennes: Hébreu, Grec, Latin—Langues modernes: Anglais, Français, Espagnol;—Précis d'Histoire Ancienne; Romaine, Moyen-âge et Moderne;—Abrège de Géographie;—Elémens d'Astronomie;—Rhétorique;—Philosophie.—Littérature;—Comptabilité;—Tenue des livres;—Droit commercial;—Mathématiques: Arithmétique, Algèbre élémentaire, Géométrie, Géométrie analytique, Algèbre supérieure, Analyse appliquée aux trois dimensions, Calcul différentiel et intégral, calcul des différences;—Géométrie de l'arpentage et Géodésie pratique—Principes du Dessin et du Lavis de la carte topographique;—Elémens de Mécanique; Dessin des machines: Alphabet de physique et de chimie;—Petit cours de Physiologie et d'Histoire naturelle

HONORAIRES.
Depuis $4 jusqu'à $12 par mois.
ECOLE DU SOIR,
Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9.
H. MAGNIN tient ouvert un *cours spécial* pour les ... qui se destinent aux professions commerciales et industrielles — 7 jan

EN débarquement du navire Moscow, de Marseille, et à vendre par les soussignés.
5 balles bouchons pour dame jeannes, en sacs de 300
20 do do longs et ... pour bouteilles,
5 do do pour figons et tonnettes,
300 barriques vins de Marseille, marque de Bergasse
200 paniers d'huile d'Olive do de Plagniol,
100 demi paniers do do do
300 caisses vin Muscat de Frontigan,
300 do do de Lunel,
150 barils vin façon Madère,
25 do vin d'Oporto,
30 do vin de Malaga doux,
50 balles amandes à la dame,
100 caisses fruits à l'eau de vie,
150 do liqueurs assorties,
A. DELASSUS & MONTREUIL,
27 av—4 — no 12 rue de la Nlle Levée.

AVIS—A *MARCHESSEAU*, rue St. Louis, No. 28, vient de recevoir de Paris, par le navire Louisiana, un très bel assortiment d'Habillements confectionnés, pour l'été, dans le beau et dernier goût. Habits, Redingottes, Pantalons, Gilets de couleurs, variées et de fantaisie, et Chapeaux d'été, qu'il offre à vendre à des prix modérés. Il a aussi, Liqueurs de toute espèce, des meilleures marques: Vin de Tokay, de Champagne, Jus de Groseilles framboisée, Fruits à l'eau-de-vie, Fruits au vinaigre, Moutarde de Maille, Eau-de-Vie vieille de Champagne et de Cognac, Fusil à bascule, nouveau procédé, se chargeant par la culasse. — 27 avril—6

CHAPEAUX—Les soussignés ont en magasin: 300 caisses de chapeaux pour le commerce de la ville et de la campagne, de toutes descriptions, à vendre à des prix modérés,
J. EVANS & Co.
26 av — 10, rue de Chartres.

POLHEMUS & COOK—Peintres d'enseignes, d'ornements et de batiments, place de la bourse no 22 près de la poste.
Les soussignés, espèrent par leur exactitude et leur ouvrage, à des prix modérés, mériter la confiance du public. Transparens et drapeaux militaire, imitations de bois, marbres, ainsi que les peintures des bateaux à vapeur, s'exécutent avec la plus grande promptitude — 24 av

AVIS—Les soussignés ont ce jour, formé une société pour les affaires de commissions, sous la raison de Reynolds, Byrne & Co., à la Nouvelle Orléans, et aux Natchez sous la raison de Reynolds Marshall & Co.
JAMES M REYNOLDS
JOHN B. BYRNE,
LEVIN R. MARSHALL
Nouvelle Orléans, le 20 mars 1837. — 20 ma

RECU par le navire Creole, de Liverpool Mouchoirs à grie assortis, No. 4 à 10. Belles façons Louisiane, fers à repasser No. 4 à 8, metiers en fil de fer, crochets pour chambre, étoffe metallique No. 11 à 20, vis à bois, maure de bride plaqué en argent et en cuivre, unis et à roulette, pour simple double et triple, anneaux pour tente, crochets et clous à crochets pour tente, complets pour table, complets en cuivre 1, 2 à 3 1/4, Fiches en cuivre pour armoire, toilettes pour tirour, pied de roi, mesure de 30 à 60 pieds, anneaux de rideaux, chaines, boucles pour sellier, loquets, poignée en cuivre, monture de porte; coulisse &c
LABADIE & JACQUELIN,
11 avril — 59 rue de la Levée.

EAU DE SELTZ—Reçu par le navire Hâvre, maintenant en déchargement, 100 paniers Eau de Seltz, de première qualité, à vendre en gros et en détail par le soussigné.
J. E. LOREILHE,
6 av — encoignure Royale et Douane.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont formé aujourd'hui une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce de bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau est à l'encoignure des rues St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous leurs ordres seront promptement exécutés.
P DELAHOUSSAYE,
16 mars — W MERRYFIELD

MOUCHOIRS DE BATISTE—En débarquement un bel assortiment de mouchoirs de batiste dignes de l'attention des marchands détaillants, à vendre par
KOHN, DARON & Co,
19 av — rue de Bienville no 28.

Ventes pour du Comptant.

COMME nous sommes décidés de nous retirer des affaires, nous offrons à vendre un très grand assortiment de marchandises sèches, aux prix coûtans pour du comptant, aux marchands des campagnes, habitans Les marchands détailleurs et les familles, trouveront à faire de bonnes affaires, nous les invitons donc à venir visiter notre magasin. Nous offrons à louer un magasin. Notre bureau sera toujours au même endroit, rue de Chartres. No. 19.
19 av — ANDREWS & BROTHERS.

LES soussignés, ont l'honneur d'informer le public, que d'après le nouvel arrangement, qu'ils ont fait, ils offrent à vendre à des prix au dessous du marché, les articles suivants.

Bois de chêne, la meilleure qualité	$8	la corde,
do chêne do	8	do,
do sapin do	8	do,
Charbon de Liverpool	2 50	le baril,
Sable blanc	1	do,
do jaune	95	do,
Goudron en barrique	7	do,
do en barillets de 10 galons	2 50	
do do de 5 galons	1 50	

W. E & R. MURPHY,
28 mars — 132 Vieux Bassin.

CHAPEAUX—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de chapeaux pour hommes, parmi lesquels se trouvent de beaux chapeaux de Castor, à la dernière mode de New York, qu'ils offrent à vendre à des conditions raisonnables au No 10, rue de Chartres.
15 av — J. EVANS & Co.

Marchandises Sèches de Saison.

RECU par les navires Creole et Franconia, 4/4 Mousseline française, imprimée et à raie de satin; jaconats 7/8; Batiste imprimée 4/4; de Guigham à raie 6/4; Satin à raie et à figures; autres Mousselines, fraises et garnitures; Marseilles riches; 4 balles 6/4 Toile à draps blanchie. Aussi, 5 balles Draps extra superfins, à vendre à un prix modéré par
COIT & Co,
17 av — 20, rue de la Douane.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:
150 paniers de Champagne en bouteilles et demi bouteilles,
Sardines à l'huile de Colin, de Nantes;
Eau de vie de preuve, en demi pipes et barils;
102 barils Whiskey;
150 sacs Sel de Liverpool;
200 do Café de la Havane.
15 av — H. PALOC & DUFOUR.

LE soussigné offre en vente les marchandises suivantes, convenables pour le Mexique, à la consommation du pays, reçues du Havre, par le Lafayette:
Indiennes;
Do. à rouleaux;
Etoffes, soie et coton pour gilets
Casimirs,
Draps français;
Mouchoirs de soie façonné,
Do. Balazor;
Satinets blancs;
Plus: 500 paniers Champagne de diverses marques.
23 fev—3m — FRED. CHEVREMONT.

LE soussigné a transporté l'établissement qu'il avait en face du Bassin du canal Carondelet, au Bassin du canal de la Banque, à l'extrémité de la rue Julie, en face du dit Bassin, où il continue le même genre d'affaires; il offre à vendre.
Briques du lac à carlage et à construction,
Briques à feu de Baltimore,
Do anglaises,
Do. de Pensacole,
Chaux de Pierre,
Brai et goudron et charbon,
Sable blanc, &c. &c. &c
3 avril—1 m — E. BLANC.

A VENDRE par les soussignés: vins en barriques et demi barriques blancs et rouges des 1ers crus. Vins en caisses des 1res qualités de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne, d'Hermitage et du Rhin. Eau de vie, vieille et ordinaire, en huitièmes quart emi et pipes entières.
Vinaigre blanc.
Liqueurs en caisses de 12 et 24 demi bouteilles, des marques de A. Motelay et Forestier de Bordeaux, et Gueland de Paris.
Anisette surfine en panier, de Forestier.
Guignolet d'Angers.
Conserves de Nantes de Colin et Millet et Charreau, fruits à l'eau de vie etc. vinaigre de Bordeaux.
Aussi pour clore quelques comptes, Listons, draps, ... porcelaine dorée, cristaux, pendules, bas de ... et armes de luxe.
Un lot de toile d'emballage et cordes de Ky.
LATASTE & BRULATOUR,
28 av

SEL—En débarquement et à vendre par
H. C. CAMMACK,
18a v — rue Gravier, No. 66

Conseil de la 3eme. Municipalité.
SEANCE DU 10 AVRIL 1837.

Attendu que des incendies fréquents ont eu lieu dans cette municipalité, et que tout porte à croire que des incendiaires soudoyés sont les auteurs de ces déprédations; et attendu aussi que la garde de ville est composée de trop peu d'hommes pour pouvoir veiller dans toutes les parties de cette municipalité, aux fortunes et à l'existence de nos concitoyens;

Résolu, Que le conseil invite les citoyens de cette municipalité, à vouloir bien s'adresser au Maire, afin de recevoir de lui des ordres nécessaires pour organiser les gardes d'ilets dans cette municipalité.

Résolu, Que Mr. Robert Press, est autorisé à organiser telle patrouille volontaire qu'il jugera convenable pour le maintien de l'ordre et la sureté publique dans le premier district de la 3me municipalité, et, qu'à cet effet il prendra les ordres et instructions du Maire.

Résolu, Que le président de la compagnie de la pompe No. 8, est autorisé à agréger à la dite compagnie, avec son consentement, une compagnie de sapeurs pompiers, composée d'un chef, de deux sous chefs, de quinze soldats, au moins, et trente au plus, auxquels il sera fourni trois pics, six gaffes, six crochets garnis de cordes, et de plus, une hache et un casque pour chaque soldat.

Pourvu que le devoir spécial de ce corps soit d'aider et protéger les pompiers en cas d'incendie, ainsi que tous les objets appartenant à la pompe, et, autant que possible, les propriétés des particuliers; et qu'à cet effet il recevra et exécutera les ordres et instructions qui lui seront donnés par le dit président ou l'officier commandant la pompe.

(Signé,) L. U. GAIENNIE, Recorder.
Approuvé le 13 avril 1837.
(Signé.) D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme.
THEARD, Jr. Secrétaire.

SEANCE DU 13 AVRIL 1837.

Résolu, Que le trésorier est autorisé à faire publier, selon la loi, un compte exact des recettes et dépenses de cette municipalité, pour l'année qui vient de s'écouler: et que dorénavant il fera cette publication tous les trois mois, dans la gazette officielle de cette municipalité.

(Signé.) L. U GAIENNIE, Recorder
Approuvé le 18 avril 1837.
(Signé.) D PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme.
THEARD, Jr. Secrétaire.

MEME SEANCE.

Résolu, Que le voyer fera placer, aux portes qui ferment la barrière au tour de la place Washington, des chaines avec des cadenas, dont les clefs seront tenues au capitaine de la garde, qui ne devra les ouvrir sans la permission expresse du conseil que pour les parades des troupes ou milices; et que le voyer est également autorisé à faire réparer les barres qui y manquent.

(Signé,) L. U. GAIENNIE, Recorder.
Approuvé le 18 avril 1837.
(Signé.) D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. Secrétaire.

MEME SEANCE.

Attendu que depuis plus de huit mois, une grande partie des trottoirs du 1er district de la 3me municipalité, en face des ilets bornés par les rues Casa Calvo, Esplanade, Victoire et Champs Elysées ont été défaits et les briques en provenant jetées au milieu de la rue par des ouvriers employés au service de la dite municipalité; et vu le mauvais état de ceux des dits trottoirs, et de leur irrégularité dans les rues de la Paix et des Français, depuis la dite rue Casacalvo jusqu'à celle de la Victoire;

Résolu, Que le voyer est spécialement requis d'employer immédiatement un nombre suffisant d'ouvriers, pour la confection et la réparation des trottoirs dont il s'agit, et de se procurer au prix du cours tous les matériaux nécessaires à cet effet, en y comprenant les pierres (*curb and gutter stones*) qui devront servir pour les fossés d'égout le long des dits trottoirs; bien entendu que ces travaux devront être achevés au plus tard dans les soixante jours qui suivront la publication de la présente résolution.

(Signé,) L. U GAIENNIE, Recorder.
Approuvé le 18 avril 1837.
(Signé.) D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. Secrétaire.

MEME SEANCE.

Résolu, Qu'à dater de la passation de cette résolution, la place de député voyer est et demeure supprimée, et que toute ordonnance à ce contraire est et demeure abrogée.

(Signé,) L. U GAIENNIE, Recorder.
Approuvé le 18 avril 1837.
(Signé.) D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. Secrétaire.

LEGION LA LOUISIANE
Nouvelle-Orléans 28 avril 1837.

CONFORMEMENT à la loi, la légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la place d'armes, le dimanche 23 de mai à 10 heures du matin pour une revue d'inspection.

Les officiers commandant les compagnies, remettront à l'inspecteur un contrôle du nombre effectif de leurs compagnies.

Chaque commandant de compagnie devra au moins une heure avant la revue, envoyer un détachement sur la place, pour former la grille et en garder les portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier général J. B. Plauché, commandant la légion.
28 avril — D. AUGUSTIN, aide de camp.

AVIS.

EN vertu de la loi de 1813, pour établir le renouvellement du jury de police par moitié chaque année, les citoyens de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, sont prévenus que le lundi 8 mai prochain, l'élection d'un représentant au jury de police pour chacun des districts ci-après dénommés aura lieu, savoir:

Dans la 1ère. municipalité;

Pour le 1er district en remplacement de Mr. L. T. Caire, démissionnaire, à la cour du juge Guyol, rue de Chartres, sous la présidence du juge Guyol et J. A. Armitage.

Pour le 3ème. district en remplacement de Mr. U. Pedesclaux démissionnaire, chez Mr. Jean Davis rue d'Orléans, sous la présidence de Messrs. A. Lafargue et O. Baneau.

Pour le 4ème. district en remplacement de Mr. Joseph Sauvinet, chez Mr. Jn. Sauvinet, rue de l'Opital, sous la présidence de Messrs. F. B. Laporte et P. A. Rousseau

Dans la 2ème. municipalité,

Pour le 1er district, à la cour du juge Tés. N. Morgan, rue Tchoupitoulas, sous la présidence du juge Morgan, et Mr.

Pour le 3ème. district en remplacement de Mr. J. Leed, chez Mr. H. Norton, sous la présidence de Messrs. L. R. Gaunnie et J. D. Rosanda.

Dans la 3ème. municipalité,

Pour le 1er. district en remplacement de Mr. L. H. Feraud, à la cour du juge Laneuville, encoignure Esplanade et Casacalvo, sous la présidence du juge Laneuville et Mr. J. Querie.

Pour le 2ème. district en remplacement de Mr. Augustin Lara démissionnaire, à Franklin Hall, rue de la Levée et Champs-Elisée, sous la présidence de Messrs. O. Leblanc et A. Coulon.

Pour le 3ème. district en remplacement de Mr St Croix Gamault, à Free Port Hotel, rue de la Levée, en re St. Ferdinand et Montégut, sous la présidence de Messrs. H. Cantrelle et B. Cornu.

Pour le 4ème. district en remplacement de Mr. B. Freytas démissionnaire, chez Mr. J. J. Buss, sous la présidence de Messrs J. J. Buss et Bd Coquet.

Pour le district de la Banlieu, rive droite du fleuve en remplacement de Mr. C. Lacoste, chez Mr. Arthur Fortier juge de paix, sous la présidence de Messrs Arthur Fortier et L. Bernoudy.

Les votes, au terme de la loi, seront reçus depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi.
Nouvelle-Orléans 27 avril 1837.
CHS MAURIAN, juge de la paroisse d'Orléans
28 avril

TROUVE dans la journée de jeudi dernier près de la pointe de l'oranger, sur les bords du lac Pontchartrain, à environ 18 milles de cette ville, un cheval américain rouge foncé ayant les deux pieds de devant, un pied de derrière et le front blanc. Ce cheval fut aperçu huit jours auparavant dans les environs de l'endroit où il fut trouvé depuis: il avait alors un collier de cabriolet, qu'il n'avait plus l'orsqu'il fut trouvé. Le chemin qui mène de Gentilly et de la ville à cette pointe étant impraticable, on suppose que ce cheval se sera échappé d'une goëlette ou d'un bateau à vapeur.

Le propriétaire est requis de le réclamer, en payant tous les frais. — JOSEPH KLAR.
Bayou St Jean a un ilet au bas du pont et du côté de ville — 1 mai

AVIS.

LES tableaux d'assessement des 2ème. et 4ème. districts de la 3ème. municipalité seront exposés pendant dix jours, au bureau du trésorier, à l'encoignure des rues Victoire et Champs Elisées. Les contribuables de ces deux districts pourront y faire des corrections, s'il y a lieu, pendant le terme ci-dessus prescrit.

Nouvelle-Orléans le 28 avril 1837.
S. St. AMAND,
Ls. GUERIN, } Assesseurs.
28 avril — J. B. GIQUEL

AVIS.—Messrs. Jacques Lefort, Charles Heyman, J P. Morgan, G. Legendre, J. Davery, J. Darliez, Antoine Toccha, Felix Lambert, Jacob Holtzman, P. J Michon, J. Speyer, Marcus Perez, A Laurent, et Mlle. Marie Louise Labretonnière, sont requis de passer en l'étude de Louis Féraud, notaire, à l'effet de remplir les conditions des ventes de propriétés qui leur ont été faites le 21 janvier 1837; cet avis est pour informer les personnes y intéressées qui ne se seraient pas conformées aux conditions, que si elles ne les remplit pas d'ici au 6 mai, les propriétés par elles achetées seront vendues à leur folle enchère.

Mr J. Rousseau ayant déjà passé sa vente chez M L. Feraud, notaire public, c'est par erreur que son nom s'est trouvé sur la liste des personnes invitées à remplir les conditions de leur vente. — 3 mai—2

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Diligent,
100 demi barriques vin blanc Sauterne et haut Barsac.
160 barriques vin rouge, Mont Ferrand.
50 demi barriques vin rouge St.Julien.
1000 caisses vin St. Julien et St. Estèphe.
55 caisses vin vieux, Chateau Margaux.
112 caisses vin blanc, Sauterne.
100 caisses liqueurs assorties, surfines.
100 caisses cerises.
180 caisses prunes.
600 paniers anisette
400 futailles eau-de-vie.
DUSSAUT, fils aîné,
28 avril — 77. St Louis.

BINOCHE frères reçoivent par le navire Vaillant et les derniers arrivées, un assortiment de marchandises, telles que souliers pour dames, jaconas imprimés, ombrelles, satin et autres, écharpes, fichus lingeries et autres articles qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, No 133 rue Royale, entre Toulouse et St Louis. — 27 av

RECU et à vendre par les soussignés, un fort assortiment de lingerie, consistant en cols, pèlerines, mousseline et batiste, bonnets pour dames et pour enfans, robe Jaconat et mousseline d'été, tabliers blancs, mantelets, manches, un assortiment de mousselines et jaconats blancs, chemises jacons bien assorties, coutil pour pantalons, aussi un nouveau assortiment de mousseline, riches pour robes.
27 av — E. LEFEBVRE & Frère.

AVIS—Les acquéreurs de terrains dans la ville de Hancock ville, sont informés que leurs billets, dûs le 20/23 du courant, sont déposés dans les banques suivantes, savoir: ceux dont les actes ont été passés pardevant William Boswell, notaire public, à la banque des Améliorations; ceux passés en l'étude de G. Legardeur, notaire public, à la banque de l'Etat de la Louisiane; et ceux passés pardevant L. Féraud, notaire public, à la banque Consolidée.
15 avril—6

DOCTEUR EASTON, accoucheur, no 57, rue des Magazins, édifice de l'Arcade, résidence no 33, encoignure Bourbon et Douane.
Références. { Dr. Valentine Mott, } New York.
A. Webster, M. D.
C. A. Luzenberg, M. D., N. Orléans
8 av

BISCUIT de Soda—A vendre constamment par
R. F. NICHOLS,
14 av — encoignure Camp et Natchez.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Jeudi 25 Avril 1837—Présent l'hon. Charles Watts—Veuve Baptiste St Amand et autres contre leurs créanciers—No 13,215—Sur motion de Mr A Hoa, avocat de N B Le Breton, agent des créanciers des insolvables dans cette affaire, et suggérant à la Cour que ledit agent a payé tous les créanciers dudit insolvable, conformément au tableau final de distribution enrégistré dans cette affaire, et sur déposition en Cour des reçus et des preuves—il est ordonné par la Cour, que toutes les parties y intéressées déduisent, sous le délai de dix jours, à partir de la publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdits paiemens ne seraient pas approuvés et ledit agent déchargé de toute responsabilité; et il est de plus ordonné par la Cour, que notification du règlement soit donné à toutes les parties y intéressées par des avis insérés trois fois, dans dix jours, en français et en anglais (la gazette de l'Etat en étant une) dans les gazettes qui s'impriment dans la ville de la Nlle. Orléans. Extrait des minutes.
28 avril — JNO L LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire.—Abraham de Young contre ses créanciers—La cession des propriétés de l'insolvable, ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu au bureau de M. H. B Cenas not. pub., le jeudi 1er. de juin prochain, à 10 heures du matin pour délibérer sur les affaires de l'insolvable et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues.
Témoins l'honorable Chs. Watts, juge de la cour ci-dessus, le 27 avril 1837,
P. LEBLANC.
25 av—3 — Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 9550—Peter W Johnston contre ses créanciers et les créanciers de Jonas, Robeson & Co.—La cession des propriétés du pétitionnaire a été acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Jonas Robeson & Co., et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers, aura lieu au bureau de Wm. Boswell, notaire public, mardi, le 9 mai prochain, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, ainsi que de la raison Jonas, Robeson & Co., et toute poursuite contre sa personne et contre la société de Jonas, Robeson & Co sont suspendues. Par ordre de la cour—Bureau du Greffier—N Orléans 27 avril 1837.
28 av — A. GUYOL, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—William Smith contre ses créanciers et les créanciers de Richard Pearse & co. Pour un atermoiement—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de William Smith et des créanciers de Richard Pearse & co. ait lieu conformément à la loi, et après les avis légaux, pardevant M. H B Cenas, notaire public, le lundi 22 mai prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur la demande des pétitionnaires, pour un atermoiement; et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs biens sont suspendues. M. Randall Hunt est nommé pour représenter les créanciers absens.
Par ordre de l'honorable Chs. Watts; ce 14 avril 1837.
19 av—7 — JOHN L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—*Cour du premier district judiciaire—Swain & brother vs. leurs Créanciers*—No. 13,905—La cession des propriétés des pétitionnaires, ou individuelle ou appartenant à la société, ayant été acceptée par la Cour; il est ordonné qu'une assemblée des créanciers, ait lieu pardevant Joseph B Marks not. pub., le lundi quinzième jour de mai prochain, afin de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés, sont et demeurent suspendues. Mr. C M. Jones, est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Par ordre de l'honorable Chs. Watts, juge de la dite Cour—Le 10 avril 1837
12 avril—3 — Jno. L. LEWIS, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—*Cour du premier district judiciaire—J. Watson SWAIN & Co.* contre *leurs créanciers*—La cession des propriétés des pétitionnaires, ou individuelles ou appartenant à la société, ayant été acceptée par la Cour; il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers ait lieu pardevant Joseph B. Marks not. pub., le lundi quinzième jour du mois de mai prochain, afin de délibérer sur les affaires des pétitionnaires; et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés, sont et demeurent suspendues. Mr. C. M Jones, est nommé pour représenter dans cette Cour les créanciers absents.
Par ordre de l'honorable Chs. Watts, juge de la dite Cour—Le 10 avril 1837.
12 avril—3 — Jno. L. LEWIS, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—Dans l'affaire d'Edward Brooks contre ses créanciers—Il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable et toutes les autres personnes intéressées, aura lieu pardevant H. B. Cenas, notaire public, lundi, huitième jour du mois de mai prochain, et ce, à 10 heures du matin, pour délibérer ensemble sur les affaires de l'insolvable, recommander s'ils le jugent convenable d'autres syndics, en remplacement du syndic décédé qui avait été nommé dans une assemblée antérieure, ou de confirmer les pouvoirs du syndic survivant, et de leur conférer tous les droits d'agir, et les instructions d'un intérêt des créanciers de la dite faillite. Et il est de plus ordonné que Henry R. Denis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et soit notifié d'avoir à se trouver présent à la dite assemblée.
Par ordre de l'honorable Chs. Watts, juge de la dite Cour. — JNO. L. LEWIS, Greffier
1 avril—10, 2, s

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 1er. district judiciaire.—Towne & Beckwith contre leurs créanciers. La cession des propriétés, ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu pardevant M. Gustave Legardeur, not pub., lundi le 8 mai prochain, afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires. En attendant, toutes poursuites contre leur personne ou leurs propriétés sont et demeurent suspendues M. F A Guyol est désigné pour représenter les créanciers absens.
Par ordre de l'honorable Charles Watts, juge de la dite cour, le 30 mars 1837.
4 av—4,2ps — JNO. L LEWIS greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la Paroisse et la Ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge.—W R Willis Jr. contre ses créanciers.—La cession de la propriété du pétitionnaire est acceptée par la cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu au bureau de Mr. H. B. Cenas, notaire public, le vendredi, 19 mai prochain, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et pendant cela toutes procédures contre sa personne ou sa propriété sont arrêtées. Il est de plus ordonné que Mr. P. A. Guyol, est nommé représentant des créanciers absens
Par ordre de la cour,
Bureau du Greffier, Nlle. Orléans, 18 Avril 1837
19 av—3 — ARMAND GUYOL, Dep Gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 9532—Emile Tabary contre ses créanciers et les créanciers de E. Tabary & McManus.—La cession de propriété du pétitionnaire est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et les créanciers de la raison de commerce de E Tabary et McManus; il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers aura lieu au bureau d'Octave de Armas, notaire public, lundi le 8 mai prochain, pour délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et de ladite raison de commerce, et toutes procédures contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.—Extrait des minutes—Bureau du Greffier, 24 avril 1837
25 av—3 — F GUYOL, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire—Mercredi 12ème jour du mois d'avril—Présent l'honorable Charles Watts juge, John Allison contre ses créanciers, No 12,902. Sur motion de M. C. McMillen, avocat de William Smith, et William Brothers, syndics des créanciers du dit insolvable dans cette affaire, et sur l'enrégistrement du tableau de distribution, il est ordonné par la cour que les créanciers de l'insolvable; et toutes les personnes intéressées, aient à déduire dans dix jours de la dite publication, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué et confirmé, et les dits syndics déchargés conformément à la loi. Extrait des minutes.
26 av—3 — L. W. LEWIS, Député greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge.—No 9560—Charles Risso contre ses créanciers—La cession de propriété par le pétitionnaire a été acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné par la cour qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu au bureau de Théodore Séghers, notaire public, mardi le 30 mai prochain, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire et toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont arrêtées. Il est de plus ordonné que M. Guyol, avocat, est chargé de représenter les créanciers absens. Par ordre de la cour—Bureau du Greffier—Nlle Orléans 1er mai 1837.
2 mai — ARMAND GUYOL, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste—Cour des Preuves. *Succession de feu Johan Joachim Lagemann*. Attendu qu'Achille Murat a présenté une pétition à la Cour des Preuves de la dite paroisse, à l'effet d'être nommé administrateur de la dite succession, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours de la publication des présentes, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.
Paroisse St. Jean Baptiste, 26 avril 1837.
27 avril—4 — A. SORAPURU, greffier

LES soussignés ayant loué à bail pour plusieurs années le chemin à coulisses de Carrollton, informent le public qu'ils sont responsables de tous les contrats et obligations faits pour le dit chemin à coulisses depuis le 1er. Janvier dernier. Tous les comptes à partir de cette époque doivent être présentés au Bureau des soussignés, à Carrollton ou à la maison des chars à la Nouvelle-Orléans.

Ils préviennent également le public qu'ils ne répondront d'aucunes dettes contractées en leur nom, sans un ordre écrit par eux.
29 mars—2? — HARPER & MERRICK.

AVIS—Certificat No. 230, de 9 actions du capital de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, au nom de J L Florence, ayant dernièrement perdu ou égaré. Avis est par le présent donné que 90 jours après la date il sera fait demande pour le renouvellement.
7 mars—1m,2ps — ED. GOTTSCHALK, Courtier.

RECUS—Par le navire la Huntsville, de New-York; Haches à bouchers, de la fabrique de Collin, petites Pipes, Cordages Goudronnées de Manille, assortis de 6 fils à 4 1/8, ps. Rotissoire à Café, Cartes à jouer superfines, Montures de brides, Martingales, Courroies pour étriers, Manches de hâche, &c
LABADIE & JACQUELIN,
28 mars — rue de la Levée, No. 59.

AVIS.—Les soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société, pour les affaires de commission en général, sous la raison de Crawford et Vernunft. Ils tiennent leur bureau au no. 49, rue du Camp.
JOHN CRAWFORD,
30 mars — THEO. HERM. VERNUNFFT.

BILLIARD A VENDRE—On désire vendre à bon marché pour du comptant ou pour un bon billet endossé, un Billard pour être enlevé de la place. Il conviendra pour la campagne, s'adresser au no 160 rue Magasin. — 4 avril—6

No. 25, rue de Chartres,
EN GROS ET EN DETAIL.

LE soussigné a l'honneur d'informer qu'il met en vente un superbe assortiment de mousseline française des plus à la mode. Leur qualité supérieure, et le beau choix des dessins, assurent un prompt débit.

Aussi, en magasin, un bel assortiment de soie et satin que l'on offre au prix coutant plutôt de risquer de les garder toute la saison. ceux qui en ont besoin feront bien de venir. Outre la grande quantité de marchandises qu'il a en magasin, il reçoit toutes les semaines des objets de fantaisie par toutes les importations de l'Est.

Les marchands de la ville et autres feront bien de visiter le magasin avant de faire leurs emplettes.
6 avril — E. PLANT.

A VENDRE—7 beaux nègres, savoir: 3 beaux jeunes nègres de 16 à 17 ans, et 4 do, jeunes négresses de 14 à 17 ans, tous garantis de toutes les maladies et vices prévus par les lois. On peut voir au bureau de Mr. Barnett, &c., rue de Chartres, No. 160.
On fera connaître les conditions. — 18 av

VENTES
PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION DE FARRIE—Vente par le Régister des Testamens—Samedi le vingt septième jour de mai mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse, encoignure des rues chartres et St. Louis en vertu d'un ordre de vente, rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans Etat de la Louisiane sous la date du vingt avril 1837; j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Hugh Farrie, décédé, les esclaves, le bail, et les propriétés foncières ci-après décrits:

ESCLAVES.

1o. Lucretia, âgée d'environ dix-sept ans, couturière, et bonne domestique,
2o. Dolly, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne servante âgée d'environ vingt-trois ans,
3o. Lucy, âgée d'environ quinze ans, bonne domestique de maison,
4o. Abraham, âgé d'environ quarante-sept ans,
5o. Jourdan, âgé d'environ trente-six ans,

BAIL.

Le bail d'un certain lot de terre, avec la maison, la cuisine, et les autres batisses et améliorations qui sont dessus pour le terme de vingt ans, situé au faubourg Ste. Marie du côté Ouest de la rue Philippa, entre les rues Canal et Commune, ayant cinquante deux pieds de face sur ladite rue, sur cent cinq pieds six pouces de profondeur, et quarante-cinq pieds de largeur dans le fond, mesure anglaise, étant une partie du lot désigné par le numéro soixante et quatorze sur le plan de cette partie de la propriété de la ville fait pour la corporation, qui fut acheté avec d'autres propriétés par Pierre Benjamin Buisson, conjointement avec Jean F. Vauguelin de Pierre Cailloux par acte au rapport de Marc Lafitte, notaire public en cette ville; sous la date du sept juillet mil-huit-cent vingt; et en suite par ledit J. F. Vauguelin sa moitié indivise par acte au rapport dudit notaire en date du sept août mil huit cent vingt-un.

Le susdit lot de terre est le même que Martin Gordon acquit de Pierre Benjamin Buisson par acte passé devant G. R. Stringer not. pub. le dix-neuf juillet mil huit cent vingt-trois; le même lot et bâtisses &c. fut acheté par le défunt de Martin Gordon, par acte sous signature privée daté le six décembre mil huit cent trente, et dûment enrégistré, au bureau des aliénations dans le livre numéro huit, page cent dix-neuf.

PROPRIETE FONCIERE.

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui sont dessus, située sur "Chatapala Creek, à environ vingt milles de la ville de Madisonville dans la paroisse St. Tammany contenant environ six cent trente-six acres; bornée en haut et en bas par les terres appartenant à Alfred Hennen

Conditions de la vente:—L'esclave Lucretia comptant et les autres esclaves un tiers comptant et la balance à six et douze mois.

Le bail de la propriété située rue Philippa, pour vingt ans; l'acquéreur paiera l'intérêt à raison de six pour cent par an sur le prix de l'adjudication, lequel intérêt se comptera du jour de l'adjudication et sera payable tous les six mois; la maison maintenant bâtie sera tenue en réparation par le preneur, ou s'il bâtit d'autres bâtisses elles retourneront à la succession avec toutes les autres améliorations qui existeront sur ledit lot de terre à l'expiration du bail, sans aucun remboursement pour lesdites bâtisses ou améliorations. L'acheteur ou preneur paiera toutes les dépenses telles que taxes, banquettes, pavage ou autres charges semblables, et finalement il donnera bonne et suffisante caution à la satisfaction des exécuteurs pour sureté du paiement du prix du bail, et pour le fidèle accomplissement de toutes les autres conditions. La dite caution renouvelable chaque fois que la caution sera jugée n'être plus suffisante, et sous la condition en outre que si le preneur manque de se conformer aux susdites conditions, alors les exécuteurs auront le droit de vendre le bail à sa folle enchère.

La propriété foncière dans la paroisse St. Tammany, un quart comptant, et la balance à un crédit d'un, deux et trois ans.

Le tout pour billets en fossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale sur les propriétés et esclaves jusqu'à parfait paiement.

W. F.C. DUPLESSIS,
24 av — Régister des Testamens.

Les actes de vente se passeront pardevant Theodore Seghers not. pub aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE LOUIS FOUCHER—Vente par le Régister des Testamens—Samedi le troisième jour de Juin mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, En vertu d'un jugement rendu le 21 Mars 1836, par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, dans le procès numéro neuf cent quatre-vingt quatorze 994 sous le titre de "succession de Louis Foucher—Marie Azélie Saulet contre les héritiers de L. Foucher," et aussi en vertu d'un Ordre de la dite Cour des Preuves en date du 6 Octobre 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la communauté qui a existé entre feu Mr Louis Foucher et sa Dame Marie Azélie Saulet, son veuve, les esclaves et biens fonds suivants, savoir:

ESCLAVES.

1 Marie Louise, négresse créole, âgée d'environ trente six ans, cuisinière un peu blanchisseuse bon sujet, avec son enfant nommé Davis âgé de 3 ans.
2. Charles, nègre africain âgé de trente-six ans, nègre de jardin,
3. Célestin, nègre créole, âgé de vingt deux ans, charretier, un peu jardinier,
4. Henri, nègre créole, âgé de vingt un ans, bon jusqu'à tout.
5. Auguste, nègre créole de vingt sept ans, bon cocher et palefrenier, domestique de premier ordre.
6. Victor, nègre Américain, âgé de dix-sept ans, domestique.
7. Josephine, griffe créole âgée de seize ans, couturière, domestique de maison, et son enfant Caroline âgé de sept mois.
8. Anna, mulâtresse Américaine âgée de quarante ans, cuisinière.
9. César, nègre créole fils de Marie Louise âgé de seize ans, ...
10. Elliek, nègre Américain, âgé de vingt cinq ans, ...
11. Zélime, négresse Africaine âgée de cinquante un ans, ...

BIENS FONDS.

1o. Les quatre cinquièmes (l'autre cinquième étant la propriété particulière de Mme. veuve Louis Foucher) d'un emplacement au faubourg Saulet désigné par le no. 11, et borné entre les rues Estelle, Constance, Melicerte et Annonciation, avec les bâtisses qui y trouvent.
2o. Un terrain rue Royale entre les rues St Ferdinand et Dumaine, ayant trente pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur, sur lequel se trouve une maison en briques à rez de chaussée et une cuisine ... en mauvais état
3o. Les bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné par le No 1 ... situé au faubourg Saulet ... des rues Constance et Estelle.
4o. Les bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné sous le No 10 de l'ilet 18 au dit faubourg faisant face à la rue des magasins.
5o. Les bâtisses qui se trouvent sur un terrain désigné sous le No. 2 de l'ilet 20 au dit faubourg faisant face à la rue des magasins
6o. Un terrain au faubourg Saulet, désigné par le No. 20 ayant quarante pieds de face à rue de la levée sur cent vingt pieds de profondeur, borné du côté d'en haut par le terrain No 19 et du côté d'en bas par une terre propriété appartenant en propre à Mme. veuve Foucher.
7o. Les Trois quarts d'un terrain au même Faubourg Saulet, ayant quatre vingt deux pieds et six pouces de face sur l'... côté nord, entre les rues de la Levée et Tchoupitoulas, sur trente six pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr J McDonogh et de l'autre côté par Mr Harvey. Notant dans la profondeur par la propriété propre à Mme. veuve Feucher, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.
8o. Les bâtisses qui se trouvent sur une portion de terre au du Faubourg Saulet, composée des lots Nos 1, 2, 3, et 4 de l'ilet no. au dit Faubourg.
9o. Une portion de terre située au faubourg Robin, alias Lacourse composée de deux terrains désignés sous les Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 23; le terrain No 4 ayant soixante pieds de face à rue des Pacaniers sur cent vingt pieds de profondeur, et le terrain No. trois ayant une forme irrégulière ou triangulaire renfermé entre la rue Pacaniers; le terrain No. 4 ci-dessus décrit et la ligne du faubourg Saulet conformément au plan du dit faubourg Lacourse.
10o. Les bâtisses construites sur un terrain au faubourg Saulet désigné sous le No. 15 de l'ilet 21, ayant quarante pieds de face à la rue Melicerte sur cent cinquante pieds de profondeur.

Conditions de la vente. Les esclaves payables moitié comptant et la balance dans un crédit d'un an; et les biens fonds moitié comptant, et la balance dans un crédit d'un, deux et trois ans, le tout pour billets endossés à satisfaction et divisés en autant de coupons à ce que les vendeurs exigeront, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS,
Régister des Testamens.

N.B. Les Actes de vente seront passés devant L. H. Féraud Not. Pub. aux frais des Acquéreurs.
1 mai

SUCCESSION DE CAVELIER, f. c. l.—Vente par le régister des testamens.—Samedi le six mai mil huit cent trente sept, à quatre heures P. M., derrière mon bureau, situé à l'encoignure des rues Condé et St. Anne, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de Victoire Cavelier f c l décédée, les effets mobiliers dépendant de sa succession, consistant en cueillières en argent, une cueillière à soupe en argent et des cuilhères à thé.

Conditions de la vente, comptant.
W F C DUPLESSIS,
24 av — Régister des testamens.

SUCCESSION DE FERRY—Vente par le Régister des Testamens—Vendredi le cinq mai 1837, à midi, à la bourse, encoignure Chartres et St. Louis en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Irad Ferry décédé l'esclave nommée Leah.

Condition de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testamens.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, aux frais de l'acquéreur. — 3 avril

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Joseph Tricot—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de feu Joseph Tricot, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
29 av — Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que John Winthrop a présenté une pétition à la cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jean Baptiste Chiapella décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
29 av — Régister des Testamens.

SUCCESSION DE SEL—Vente par le régister des testamens—Vendredi le douze mai mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, état de la Louisiane, sous la date du 28 avril 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de François Sel, décédé, les actions de banque ci-après décrites, savoir:

Soixante-cinq actions de la Banque des Citoyens.
Conditions de la vente comptant,
1 mai — W F C DUPLESSIS, rég. des testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des preuves—Succession de Compton—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Nicholas Murray et Joseph Goutz, exécuteurs testamentaires de Thomas Compton, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la cour.
1 mai — W F C DUPLESSIS, rég des testa.

GRAISSE—15 barils en magasin, à vendre par
LAVILLEBEUVRE & WALTON,
21 mars — 17, rue Magasine.

HOTEL
DE LA
BAIE SAINT LOUIS.

Le soussigné prévient respectueusement le public et ses amis, qu'ayant fait l'acquisition de l'Hôtel connu sous le nom d'Hôtel St. Martin, il a déjà tout préparé pour en faire l'ouverture le 1er. de Mai prochain.

Cet Hôtel si avantageusement connu par sa position, vient d'être amélioré par le soussigné, qui désireux de plaire et de recevoir convenablement les personnes qui voudront l'honorer de leur patronage, d'une manière telle qu'il croit espérer avoir atteint le but qu'il s'est proposé. Cent personnes peuvent être commodément logées dans des chambres spacieuses et bien aérées. Ayant fait choix d'une veuve respectable de cette ville pour surveiller aux besoins des dames, elles y seront parfaitement bien servies ainsi que leurs enfans.

On y trouvera des billards et une buvette pourvue des meilleures liqueurs. Un jardin immense qu'il fait cultiver en ce moment, fournira à la table tous les légumes de la saison; il a prié à l'avance les mesures nécessaires pour avoir sous la main tous les approvisionnements qu'on peut se procurer sur les lieux. Un wharf est construit en face de l'hôtel où les bateaux à vapeur peuvent aborder sûrement dans toutes les saisons de l'année. Des chambres à bain de la plus grande commodité ont été construites pour les Dames et les Messieurs.

Le soussigné prévient aussi les personnes qui désireront avoir avec elles leurs équipages, qu'il a fait construire une remise et une écurie où ils seront parfaitement logés et soignés.

PRIX DE LA PENSION:

Par mois,	$ 60
Les Enfans,	30
Les Domestiques,	20

27 mars—2? — J. SAINT CYR.

LIBRAIRIE FRANCAISE ET ESPAGNOLE.
Dirigée par A. L. Boimare.
No. 47 rue Toulouse.

OUVRAGES reçus par les derniers arrivages: mémoires de Lucien Bonaparte; histoire de France par Bignon; de la littérature du midi de l'Europe par Simondi; Affaires de Rome, par Lamennais, principes d'Economie politique par Ricardo; histoire des ducs de Bourgogne, par Barante; Lettres sur les Etats Unis, par Chevalier; Dernière fée, par Balzac; une Femme malheureuse et l'Homme au masque de fer, par Jacob; Zizine, par P. de Kock; Notaire de Gentilly, par Golgan; Picciola, par Santine; Carl Sand, par Bert. Anne Belvyn, par Musset; Dodécaton ou le livre des douze Riche et Pauvre, par Souvestre; l'Auberge des Trois Pins, par Royer et Beauvoir. Charles de Navarre, par Mortonval, Prose, par Mme. Tastu; &c. &c. Dictionnaire des Origines et Découvertes

PLUS:—Une collection des meilleurs écrivains français, tels que Molière, Racine, Boileau, Corneille, Montesquieu, Montaigne, Labruyère, Delille, Buffon, Fénelon, Massillon, Bourdaloue, Bernardin de St. Pierre, Plutarque, &c. &c. grammaires et exercices de Noël et Chapsal. — 17 avril—4

A vendre pour cause de départ.

UN jeune nègre de 15 à 16 ans, excellent domestique de maison, très intelligent.

Un do de 18 ans, bon domestique de maison et cocher.

Une négresse, excellente couturière, bon sujet blanchisseuse et repasseuse, et assez bonne cuisinière âgée de 31 ans.

Ces domestiques sont garantis des vices et maladies prévues par la loi, et seront vendus à des conditions très avantageuses. S'adresser au bureau de cette feuille. — 22 avril—5

AVIS.

PERDU, Hier entre deux et trois heures de l'après midi, rue de Chartres depuis la rue St. Louis jusqu'à la Banque de Carrolton, un billet de $666 66 2/3 souscrit par Robert Pitkin en date du 18 avril dernier, à 7 mois de date à l'ordre de Mr. E P Hart, signé ne varietur par Louis Féraud, notaire, surendossé par le soussigné; le public est prévenu de ne pas le négocier, le paiement en ayant été arrêté.

La personne qui le trouvera recevra si elle l'exige une récompense honnête, en le remettant au bureau de Louis Feraud, notaire, rue royale.
3 ma—3 — P. MILLER

SUCRE—21 boucauts en magasin à vendre par
GALLWEY & BOUDOUSQUIE.
22 avril — Rue de la Commune No. 31

UNE Dame arrivant de Paris, désire trouver de l'emploi dans une famille, connaissant bien la couture, l'entretien de la linge et modiste en robe. Une lettre adressée à P R à la Poste ou au Bureau de l'Abeille recevra une réponse de suite. — 22 avril—4

OR—Souverains anglais à vendre par
GEORGE GREEN,
22 av — Rue du Camp No. 60

MAGASIN DE MEUBLES de C. W. A Voigt & Co.—No 144 78, rue Royale.
Ils ont constamment à vendre les meubles les plus ... et les mieux exécutés, à des prix modérés.
22 av

AUX AMATEURS—Reçu par les derniers arrivages du Havre, une petite partie de *Terrine de Nérac*, se composant de pâtés de foie gras, de perdreaux, de grives &c. à vendre par
22 av — J E LOREILHE, en Royale & Douane

FROMAGE—21 fromages de Gruyère, en débarquement du Vaillant, du Havre, à vendre par
22 av—3 — JOS BARTHET, 30 rue Toulouse

TRAITES SUR NEW YORK à vendre par
W. F. VIGERS & Co,
4 avril — rue du Camp no 35

LETTRES DE CHANGE sur Amsterdam, à vendre par — Henri C. GILDEMEESTER,
4 av — 45, rue Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par
R GRONING & Co.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
MARTINEAU, CRUGER & Co.
29 mars—2?

LETTRES de change, sur la France et l'Angleterre à vendre par — JOHN A. MERLE & Co
20 mars 28

TRAITES sur Londres, Paris et Baltimore, à vendre par — MILLAUDON & Co.

TRAITES SUR PHILADELPHIE à vendre par — KOHN, DARON & Co.

TRAITES sur New-York, à vendre par
J. LE BLANC & Co,
No. 103, rue Royale.

1282 ACTIONS de la Banque des Citoyens, à vendre par
A. & Z. CAVELIER

DEMANDE d'Actions de la Banque de la Cité ... chez — PIUSSAN & LONGIS,
11 av — 65, rue St Louis.

UNE ... Moulin à scie à vapeur situé dans la paroisse Saint Charles, à trente milles de la Nouvelle Orléans, à vendre par
CHS. EDGER & V. LABATUT.
11 av—3 — 175, rue Royale.

TRAITES SUR PHILADELPHIE, à vendre par
KOHN, DARON & Co
no 28 rue de Bienville.

VIN DE MADERE—5 1/2 pipes et 1/4 de futailles en débarquement de la goëlette Red Wing, à vendre par — KOHN, DARON & Co.
rue Bienville

MULET EPAVE.

IL a été arrêté et conduit aux épaves à l'écurie de M. ... encoignure des rues St Pierre et Treme, par la garde de la première municipalité, un petit mulet couleur souris, ayant deux marques espagnoles, une à la jambe gauche de derrière, et l'autre à la mâchoire gauche, deux pieds ferrés de devant, blessé sur le garrot, une petite à oile au cou du côté gauche. Le propriétaire est requis de le retirer en payant les frais. en cas contraire, il sera vendu selon les ordonnances de police, après dix jours de publication, par P. A. Guillotte — JOSEPH MAURICE,
Capitaine de la garde de la première municipalité.
28 avril

HABITS A LA MODE.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent de recevoir de New York, un nouvel assortiment de marchandises, habits de merinos français, ainsi que levites et pantalons, bombazine du ventes de Marseilles blanche et de fantaisie, pantalons de coutils, chemises de toile, mouchoirs de soie, bretelles &c &c, de bonne qualité et fait dans le dernier gout, à vendre à prix modérés, à leur nouveau magasin vieille Levée No. 50.
27 avril — FRANCISCO PRADOS & Co.

SUCRE—70 boucauts de bonne qualité. Harricots et beurre, 300 barrils harricots blancs et rouges. Farine, Porc, Saindoux et Wiskey. 1500 barrils de farine superfine, 400 barils mess prime porc. 500 barilets Saindoux, 225 barils de wiskey rectifié à vendre par — G. DORSEY,
28 avril — rue de la nouvelle Levée.

LILLY & FERGUSON—Peintres d'enseigne et de batiment, rue de la Douane No 76. Reconnaissants de l'encouragement qu'ils ont reçu, ils tacheront de mériter de plus en plus la confiance de leur amis et du public en général. Ils prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont constamment à vendre tous les articles concernant leur commerce, qu'ils donneront à des prix très modérés. — 18 av

VIEUX HOCK, et d'autres vins; 150 caisses Hock d'Allemagne. 500 paniers Champagne de la marque de Devine; 300 do Bourgogne do; 150 do Chablis do, à vendre par
J. BLANC & Co,
10 av — rue Royal no 103

PRIX REDUITS—No. 25, rue de Chartres.—Ayant une grande quantité de marchandises sèches, nous les offrons à vendre pour argent comptant, à très bas prix. Il est impossible de trouver en ville des marchandises aussi belles et d'aussi bonne qualité, pour le prix auquel nous les offrons. Nous invitons les personnes à venir les examiner
21 av — ED PLANT.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et ses pratiques que devant partir pour France, il se chargera de tous les ordres que l'on voudra bien lui confier—Il prie ceux qui voudraient lui donner des commandes d'habit, de vouloir bien passer chez lui pour donner leurs mesures.
LOUIS A. BARBARIN,
10 mai — Rue de Chartres, No. 103.

ON demande des billets de banques du Mississipi payable à Natchez, Grand Gulf ou Vickeburg. S'adresser au no 37, rue Gravier, l'entrée par l'arcade
27 av — J K MEAD.

EN débarquement du navire Franconia, de Liverpool 18 barils pentures assortis de 6 à 42 pouces; 50 paquets fer rond de 3/8, 5 rouleaux de plomb en feuille; 2 barils couplets fondus de 2 1/2 à 5 pouces; poëlles à frire, bouilloires en cuivre, violons en cuivre pour bois de lits; cloches à bœuf; poires à poudre pour fusils, pistolets, éperons en cuivre, diamans pour vitriers, manche en ivoire; boucles pour sellier, verroux, plats, pioches pour jardins, pinces, rondes et plates couteaux et à couper, romaines de 50 à 300 livres; serrures avec poignée de métal d'Alger.
LABADIE & JACQUELIN,
17 av — 59, rue de la Levée.

EN débarquement du Dedalo, et à vendre par les soussignés:
150 caisses de vin de Bourgogne.
2 caisses contenant 200 boites sardines à l'huile de Colin
28 mars — H. PALOC & DUFOUR.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs du collège Jefferson, qu'une élection de 15 directeurs de cette institution aura lieu à la maison de cour de la paroisse St. Jacques le lundi, 1er mai prochain.
A BOUDOUSQUIE,
30 av—5ps — Sec. de la direction du collège Jefferson

A. M. LAFERRIERE LEVESQUE, Commissionnaire des articles de Paris, rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commissions à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser à MM. V. Rousseau et E Hersault, ou à M. J. La Cerpentier, à la Nouvelle Orléans. — 5 sept—1a

A VENDRE par S. Cucullu, Lapeyre & co.
750 sacs Café Gros de la Havane;
3 ... et une caisse Confitures de la Havane;
260 milliers Cigarres supérieurs de la Havane;
200 do do de Manzanilla;
168 balles Tabac en feuille de Manzanilla;
50 do Tabac en feuille de Capa de la Vuelta Abajo;
... do Tabac en feuille de Tripa de do;
... do Tabac ... feuille de Capa et Tripa, de la Vuelta Abajo. — 11 av

---

Ventes par le Shérif.

Alexander Milne Sr contre Andrea Dimitry.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le vendredi le 12 mai prochain, à une heure de relevée.

La propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:

Trois lots de terre situés dans la ville de Milneburg au lac Pontchartrain, désigné sur un plan original de la dite ville, dressé par L. Bringier, arpenteur général, le 16 mai 1831, et déposé en l'office de C. Pollock not pub. désigné par no 3 dans l'ilet no 5, trois dans l'ilet no 26, et quatre dans l'ilet no 178. Les dimensions suivantes ayant mesure française.

1o Le lot no trois mesure soixante pieds de face à l'avenue de Washington, entre les rues Amérique et Colombia, sur une profondeur de 126 pieds 9 pouces.

2o Le lot no trois dans l'ilet 26 mesure soixante pieds de face sur la rue des Champs Elisées, entre les rues Frankfort et Colombia sur une profondeur de 120 pieds.

3o Le lot no quatre dans l'ilet 178, mesure soixante pieds de face à la rue Frankfort, entre les rues Hambourg et Madison, sur une profondeur de 150 pieds.

Conditions comptant.
8 av — FRED BUISSON, shérif

Richard Russell contre George R. Wright.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres en cette ville, le mercredi, le 31 mai prochain à une heure de relevée.

Le steam boat Chief Justice Marshall ses agrès apparaux etc. Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant.
24 av — FRED BUISSON, shérif

Alexander Milne Sr. contre J. Ste. Moutagon.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, en cette ville, le vendredi, 12 mai prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite audit ordre de saisie et de vente comme suit, savoir:

Trente huit lots de terre situés dans la ville de Milneburg, au lac Pontchartrain, dans cette paroisse, désigné sur un plan original de ladite ville, dressé par L. Bringier, arpenteur général, le 16 mai 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public, désigné par les nos un, deux, trois et quatre, composant le lot no quatre vingt, de l'ilet nos 112, contenant dix lots nos un à dix inclusivement.

L'ilet no 181, contenant 12 lots nos 1, à douze inclusivement.

L'ilet no 187, contenant 12 lots d'un à douze inclusivement, ayant mesure française, les dimensions suivantes, savoir:

1. Les quatre lots composant le no 80, mesure chacun, soixante trois pieds, trois pouces de face à la rue Mexico, et la même façade à la rue qui fait face à l'ilet Amsterdam et face à la Promenade des Peupliers et rue des Insensés.

2. L'ilet no 112 mesure 253 pieds à la rue Dublin et la même dimension à la rue Vienne, 300 pieds à la Promenade des Peupliers et la même mesure sur la rue des Lapins

3. L'ilet no 181 mesure 300 pieds de face sur chacune des rues ci-après, New York, Mexico, Bruxelle et Avenue de Paris.

4. L'ilet no 187 mesure 300 pieds de face sur chacune des rues ci après, savoir. New York, Mexico, Antonia et St. Bernard,

Conditions, comptant.
8 av — FRED. BUISSON, shérif

Alexander Grant contre Robert V. M. Kunelt

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres en cette ville, le samedi, le 13 mai prochain, à une heure de relevée.

La propriété mentionnée et décrite au dit ordre de saisie et de vente comme suit, savoir:

Un certain lot de terre, situé au faubourg Marigny formant l'encoignure des rues Bons Enfans et Bagatelle, mesurant soixante pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur la profondeur de soixante pieds de face à la rue Bagatel, (mesure française) avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: comptant
8 av — FRED BUISSON, shériff.

The Philadelphia Loan Co. contre Austin Matthews et Frederick Roong.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, à moi adressé, il sera vendu le Lundi, 15 Mai prochain, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, en cette ville.

La goëlette Général De Kalb, ses agrès, apparaux, &c., comme arrêtée dans cette affaire.

Conditions, comptant.
11 av — F. BUISSON, shérif.

AVIS—Les propriétaires de terrains ou d'ilet au faubourg Bouligny sont requis en vertu des règlemens de cette paroisse, d'avoir à faire les fossés en face de leur propriété situé sur la rue Tchapitoulas, avenue Napoleon, les rues Iena, Cadiz, Valence, Bordeaux, Lyon et ceux sur la limite supérieure du dit faubourg. Les fossés devront être faits en laissant dix pieds de banquette et ce dans les dix jours qui suivront la date du présent; faute de quoi lesdits travaux seront adjugés au rabais le 8 mai prochain, à dix heures précises du matin, sur les lieux, pour le compte des propriétaires. Paroisse de Jefferson le 25 avril 1837.
26 av—10 — R. BEAUVAIS, syndic.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St Bernard—Cour des Preuves—Succession de Barthélemy Modero—En vertu d'un ordre de la cour des Preuves dans et pour la paroisse St Bernard, rendu le 15 avril courant, il sera vendu en vente publique par le soussigné, au domicile du défunt en cette paroisse, lundi le 29 mai 1837, à dix heures du matin, les esclaves suivans, savoir: Ben, nègre de 43 ans et Mary, négresse de 36 ans, avec ses deux enfans Jane de 3 ans et John de 16 mois.

Conditions: Un tiers comptant, un tiers à six mois est un tiers à douze mois de crédit en billets endossés à sa satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Paroisse St. Bernard le 27 avril 1837.
OCTAVE S ROUSSEAU, juge.
28 av—5,1ps

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour des Preuves dans et pour la paroisse St. Jean Baptiste. Présent l'honorable Térence Le Blanc, juge. Mercredi, 26 avril 1837. *Succession de feu Prudent Becnel.* Sur motion de Zéphyrin Barré, l'un des créanciers de la dite succession, informant la cour que les héritiers du dit Prudent Becnel ont renoncé à sa succession, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de la dite succession ait lieu en l'office du juge exofficio notaire public de cette paroisse, lundi 5 juin 1837, à dix heures du matin, à l'effet d'élire des syndics, de fixer les termes et conditions auxquels seront vendus les biens de la dite succession, et de prendre toutes autres mesures que leur intérêt pourra requérir.
Extrait des minutes, ce 26 avril 1837.
29 avril—6,1ps — A. SORAPURU, greffier

RECU par les derniers arrivages, 14 caisses porcelaine, blanche unie.
5 do verrerie,
8 do objets de fantaisie en bronze et plaqués, flambeaux avec verrines en cristal et sans verrines, porte huiliers à 3 et 6 usages etc. etc
1 do mousseline Suisse, unie,
1 do piqué anglais pour gilet et pantalons d'été,
10 malles parfumerie, crême perse, savons de toilette forme fruits et en tablettes,
50 barriques vinaigre d'Orleans, 1re preuve,
20 do vin de Bourgogne, Beaune,
150 caisses vin de Bordeaux,
80 do prunes à l'eau de vie, de Paris,
100 do liqueurs assorties de Paris, inscriptions anglaises,
24 do absinthe Suisse,
200 do vin Bourgogne, Chambertin, Pomard, Romané, Beaune et Volney,
100 paniers vin Bourgogne blanc, grand mousseux,
50 do vin Chablis,
500 do vin Champagne, œuil de Perdrix, Nectar mousseux, étoile, couronne et croissant, et à vendre par — J. VATINEL.
1 mai—5,2ps — rue Conti no 21

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Partie de chez le soussigné vers le 15 dernier, MARIE ANNE ALIAS VINA, mulâtresse de 17 ans, légèrement marquée de taches de rousseur; parlant français et anglais, a une bonne figure, un peu grande, baissant les yeux lorsqu'on lui parle, appartenant autrefois à Mr Goodrich bijoutier dans la rue de Cartres, et dernièrement à Mr. Swain, l'apothicaire rue du Canal. La récompense ci-dessus sera donné à celui qui la logera en prison. — GEO A. BOTTS.
28 avril

$20 DE RECOMPENSE.

Seront données à quiconque fera loger dans une des geoles de l'état, en donnant avis à M. J. B. B Vigné, en ville, ou à M. Urbain Plauché, au faubourg Annonciation le griffe créole, nommé Eugène, taille de cinq pieds 6 à 8 pouces appartenant à M. François Saulet — 28 av

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron le 4 de janvier dernier le nègre ANTHONY, ayant une cicatrice à la figure, parlant avec facilité, l'air sournois, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, d'une faible constitution. J'ai acheté ledit nègre de Mr. A. M. Heit de cette ville, il y a environ un an, je pense qu'il est en ville. La récompense susdite sera donnée à celui qui le mettra dans une des geoles de cet Etat, afin que je puisse le ravoir.
Ouest Baton Rouge 26 février 1837.
28 fev—3m, 1ps. — F. A. WOODS.

DETENU à la paroisse St. Jean Baptiste, le nègre nommé NELSON, vendu dernièrement par Me. Eugène Fortier et disant appartenir à Mr. Antoine Pleasant, du bayou Lafourche. Ce nègre est anglais et parle un peu le français. Le propriétaire est prié de le réclamer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jn. Baptiste, 12 avril 1837.
17 av — A. LUMINAIS, shérif

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron le 25 de mars, le nègre SAMON, âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, mal vêtu, forgeron. On croit qu'il se tient au faubourg d'en bas, il appartenait à M Muttall, de Harrisburg, Louisiane. La dite récompense sera payée en s'adressant à Fernandez & Whiting, no 21 rue St Louis. — 6 avril

$200 DE RECOMPENSE.

Pour l'arrestation du mulâtre créole nommé PAUL JONTE ou PITION, ayant appartenu autrefois à madame Patton; taille de cinq pieds 10 ou 11 pouces, bien constitué, marchant à grands pas, la tête basse et le dos un peu rond; il est âgé de 28 ans, figure ordinaire, ayant les dents de la mâchoire supérieure très avancées et lui montant sur la lèvre inférieure; beaucoup de cheveux qu'il relève sur le devant, mais peu de barbe. Il a l'habitude de mordre continuellement le tabac qu'il chique, surtout lorsqu'il est contrarié ou en réflexion; il a une loupe ou croissance de chair derrière le dos; il est vêtu proprement, souvent en gilet rond et quelque fois en habit noir; il doit être vêtu d'un pantalon de satinet américain couleur gris cendré à carreaux noirs, avec sous-pieds. Etant bon forgeron et arrimeur, on présume qu'il cherchera à s'employer d'un de ces états et à se faire passer pour libre

La récompense ci-dessus sera donnée à qui le ramènera aux soussignés ou le fera loger dans une des geoles de ce Etat, en donnant avis de suite au No. 156, rue de la Vieille Levée.

Les capitaines de navire et autres, sont priés de ne point donner asile à cet esclave, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
30 mars—2? — FAURIE & DUTHIL.

$25 DE RECOMPENSE

Parti maron de chez la soussignée, depuis environ quatre semaines, la négresse nommée PHŒBE, âgée d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, teint noir, bonne blanchisseuse et repasseuse, ne parlant qu'anglais; elle a été vue au bas du chemin à coulisses de Pontchartrain, on suppose qu'elle se tient dans ces parages.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque la ramènera à sa maîtresse, encoignure des rues Philippa et Girod, ou la logera dans une des geoles de la Nouvelle Orléans.

Je donne présentement avis aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et à toutes personnes de ne pas la recevoir sous peine d'être poursuivis, d'après toute la rigueur des lois.
4 mai—2? — AMELIA GORDON.

CHARRETTES, fortes et légères à briques et ... en débarquement du navire Chas. Wharton, à vendre par — I. M. MAYNARD,
13 av — rue Poydras no 38.

Ventes à l'Encan.

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 13 avril 1837, il sera vendu le vendredi, 19 de mai, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, la propriété ci-après décrite, dépendant de la succession de feu Pierre Urbain Forestier:

Un morceau de terre situé dans la paroisse de St. Bernard, à cinq milles environ au dessous de la ville et du même bord du fleuve, désigné par le no 9, sur un plan dressé par Alois d'Hennécourt, ingénieur, le 15 mars 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire. Ledit morceau de terre, borné par en haut par le no 8, et par en bas par le no. 10, mesure un pied français, un arpent de face au fleuve et s'étend en profondeur jusqu'au lac, ensemble les édifices et améliorations qui sont dessus, qui se composent et comportent, consistant en une maison de maître à étage do... rez de chaussée en briques et l'étage briquetée entre poteaux

Deux cuisines, avec chambres à domestiques, briquetées entre poteaux, un hôpital et quatre cabanes à nègres en bois.

Conditions. Un quart comptant et le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant Theod. Séghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

N. B. Les possesseurs actuels le vendent sans garantie pour tout surplus de mesure, en profondeur qui excédera la distance de 80 arpens du fleuve 17 av-1ps

PAR B. LOUNY.

IL sera vendu, vendredi, 5 mai 1837, à midi précis à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, à la folle enchère de M. ... faute de ne s'être pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 13 janvier 1837.

6 terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les nos 11, 12, 13, 21, 25 et 26 de l'ilet 220, conformément à un plan dressé par Vinagna architecte.

Conditions, ... 13 janvier 1837, endossées à la satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente se passera par devant J. Cuvillier not pub — 25 av—5

PAR FERNANDEZ & WHITING

MERCREDI, 17 mai ... en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse ... Nouvelle Orléans, en date du 4 avril courant, sera vendue à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis à midi précis, l'esclave Hannah, dépendant de la succession de feu Jean Rivière.

Conditions: Un tiers comptant la balance à 4 et 8 mois de crédit ... avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé ... chez Octave de Armas, not. public. — 13 av

J. Lérétbé—Arrivant de New York, a apporté un assortiment ... expressément choisis pour le marché de la Nouvelle Orléans, ... marchands ... No 20 rue de Chartres entre Douane et Conti ...
Gants de ...
Gants de ... bro de riche.
Bas de soie ...
Mouchoirs ... à rivière ...
Mouchoirs ... bordure en couleur.
Fichus ...
Echarpes ...
Rubans ...
Mouchoirs ... en lustrine.
Soie d'...
Jaconats ...
Jaconats ... en ...
Cravates ...
Bretelles ...
Mouchoirs ... de couleur.
Gants ...
Colons ... et en couleur
Bas de ...
Bas de ...
Mouchoirs ... et perkale française
Dentelles ...
Lacets ...
Mouchoirs ...
Mouchoirs ...
Bonnets ... brodés, pour enfans — 26 av

1000 ... Sucre, whiskey, ... blancs, ... à vendre par
G. DORSEY,
1 mai — rue de la Nlle Levée no 44.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages ... du New York ... qu'ils offrent à vendre:
Robes ...
Mouchoirs ... et dou ble rivière ...
Lyons ... robes,
Bas ...
Bas de soie ...
Bas ... français,
Mouchoirs ...
Gants de soie ... et blancs,
Gants en fil ...
Cols et pèlerines brodées, mousseline et batiste bien assortis.
Cravates de soie en couleur pour hommes et pour femmes, ...
10 caisses ... pour des manches, ... assortis, en ... grand ... d'indiennes légères, ...
En magasin, ... bains en cuivre, ... bathing tubs.
28 av — SOULET, VIGNIE & Co

EN débarquement ... navire St Louis, 2,000 sacs de ... première ... à vendre par — R. GRONING & Co.
27 av

AVIS—Les livres de souscription ... canal de navigation ... seront ouverts le 20 de ce mois au bureau de M. F. J. Tricou, rue St. Louis, entre Bourbon et Royale, sous l'inspection de MM. P. J Tricou et L. Duplantier ...
Par ordre des commissaires,
6 av — DUVIGNEAUD, secrétaire.

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, en débarquement ... Liverpool, et autres arrivages, ... des marchandises ... un assortiment complet pour le commerce, à vendre par
FROST & Co.
26 av — ... rue de la Douane.

44 TONNEAUX ... de Rio Hacha, 18 douzaines ..., 5 caisses chapeaux de paille, et 5 douzaines ..., en débarquement de la goëlette Céleste ...
JOSEPH PRATTS & fre,
25 av

EN débarquement du navire Vaillant, 100 caisses de Kirchwasser et 100 caisses d'Absinthe, à vendre par — KOHN, DARON & Co,
25 av — rue Bienville no 28

EN débarquement et à vendre par le soussigné,
20 ...
10 do ... de Champagne,
32 caisses ...
300 do vin rouge,
27 ... blanc,
25 paniers vin de Champagne,
10 boucauds fil à ... et à voile,
25 ... vin blanc.
25 av — A. ST. GEORGES.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages de France, les ouvrages suivants—
Œuvres de ... 26 vols, œuvres complètes de Buffon, ... et mémoires de lord Byron œuvres de B..., œuvres de C. Delavigne, de Victor Hugo, de J. J. Rousseau, de Voltaire
Essai sur l'Egypte sous Mohammed Ali par Begin,
Régénération de la Grèce par Tocqueville,
Voyage autour du monde,
Histoire de la Gaule méridionale;
Histoire de Napoléon, par Norvins;
Histoire de la Révolution française, par Thiers;
Œuvres de Barthélemy & Méry,
Supplément au Dictionnaire de l'Académie;
Magasin Pittoresque 1836;
Montholon, Mémoires de Napoléon;
Mémorial de Ste. Hélène.
Théâtre de Scribe et un grand nombre de nouveautés. — ALFRED MORET,
Rue Royale, no 132, entre Toulouse et St. Louis.
26 av—2?

VINS—150 caisses de ... Chateau Margot, Lafitte et Gruau Larose; 50 caisses en demi bouteilles Sauterne; 120 caisses Constantia, ... ; 250 paniers Champagne, ... ; 450 paniers huile Bordeaux et Marseille ... ; ... caisses bouteilles blanches et ... ; 25 ... assortis; 10 do sardines; ... ; barriques, à vendre par — PIUSSAN & LONGIS, 65 rue St Louis.
27 av

A LOUER—Un ... Wagon, à six ressorts, conduit par un ... très prudent. S'adresser au magasin de
C. W. A VOIGT & Co,
21 av—18 — 78, rue Royale.

AGENCE générale.—Le soussigné de nouveau domicilié à la Nouvelle Orléans, se chargera, à l'avenir, des affaires des personnes qui, voulant quitter le pays ou s'en absenter ... laisseraient des intérêts à soigner. Il fera en outre le courtage de change dans toutes ses branches, et s'entremettra pour tous achats ou ventes de propriétés ou produits.
S'adresser rue Conti, No. 58.
5 oct—6m, 2ps — F. LAVILLE.

PORC—En débarquement du bateau à vapeur Columbus, et à vendre par les soussignés:
355 barils Porc clair;
188 do do mess;
7 do do prime;
142 do do chines;
YORKE BROTHERS,
14 av — 65, rue du Camp.

UNE petite partie de Glacières portatives destinées à conserver la glace avec une dépense peu sensible pendant 10 jours.

Plus: Quelques conservateurs de comestibles.

Ces divers appareils sont indispensables à toute grande maison; les hôtels et les steam boats ne doivent pas négliger de s'en pourvoir dans les fortes chaleurs de juillet, ces dits appareils ont conservé en présence de la commission de salubrité de la ville de Paris, pendant 8 jours, de la volaille, de la viande de toute espèce, et même du poisson.

A vendre en débarquement du navire Havre, venant du Havre, par
LATASTE & BRULATOUR,
11 av — 16, rue Toulouse.

LE soussigné faisant depuis 10 ans le voyage de France chaque année, et devant partir sous huit à dix jours, invite ses amis et les personnes qui voudront bien le charger de quelques commandes, à vouloir bien lui transmettre leurs ordres.
MITAUD,
11 av — rue Royale, encoignure d'Orléans.

MESSRS. SMITH & ALLEN, ayant établis dernièrement dans la ville d'Hampton, Texas pour y établir une maison de commission, informent le public et leurs amis qu'ils ont bâti un grand magasin, et qu'ils sont prêts à exécuter toutes les affaires qui peuvent leur être confiées. Pour les renseignements, chez — JAMES REED & Co,
THOS. TOBY & Brothers,
29 mars—2? — TURNER & WOODRUFF

BOIS ET CHARBONS—Le soussigné a réduit le prix du chêne et du frêne à $8 la corde, les hôtels et les maisons publiques continueront à jouir de leur premier privilège, il leur sera fait une déduction sur le prix ci-dessus.

700 barils de Charbon à vendre au prix ordinaire charbon anglais à 3 piastres le baril par
W. E. & R. MURPHY,
15 mars — Rue du Bassin, no. 132.

MM. DOLBEAR & BROTHER, ont l'honneur d'informer les dames qui désirent prendre des leçons d'écriture cette semaine, à leur domicile, qu'elles sont priées de commencer ce mois ci.
8 av — No 6, rue de Chartres.

COUTIL DE FIL pour Pantalons—Les soussignés reçoivent par le navire Louisiana, Nouveau Coutil de fil bien assorti, qu'ils offrent à vendre par balles ou par pièces à des prix modérés.
E LEFEBVRE & FRERE,
29 av — Encoignure Chartres et Conti.

TERMS OF THE ...

SUBSCRIPTION.—Twelve D... per ... payable ... Dollars for the tri-week ... year in advance, where ... No ... will be ... [illegible]

... ADVERTISING.—One ... [illegible]

YEARLY ADVERTISERS ... [illegible]

Coastwise ...

FOR NEW YORK ... [illegible]

FOR SAVANNAH ... [illegible]

FOR NEW YORK ... [illegible]

FOR BOSTON ... [illegible]

FOR PORTSMOUTH ... [illegible]

European ...

FOR COWES ... [illegible]

FOR LIVERPOOL ... [illegible]

FOR HAVRE ... [illegible]

FOR BORDEAUX ... [illegible]

FOR CORK ... [illegible]

West Indies ...

FOR HAVANA ... [illegible]

FOR FREIGHT ... [illegible]

FREIGHT ... ship Dedalo ... for one of these ports ...